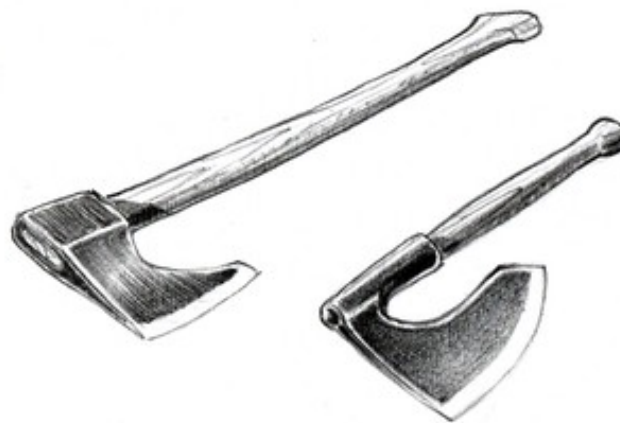




Stage pratique - Fiche descriptive  
**Equarrissage de grume**



## Table des matières

1 Le stage pratique.....	2
2 Public et objectifs.....	2
3 Tarif.....	2
4 Assurance.....	2
5 Déroulement.....	2
5.1 Lieu, moyen d'accès.....	2
5.2 Dates et horaires.....	2
5.3 Hébergement.....	2
5.4 Sur le chantier.....	3
5.5 Équipements de Protection Individuelle.....	3
5.6 Outils.....	3
6 Planning.....	3

# 1 Le stage pratique

Un stage pratique se déroule soit à l'atelier de l'encadrant technique soit sur un chantier d'accueil lorsque l'objet du stage correspond à une problématique rencontrée sur ce chantier. Dans ce cas, il est expressément rappelé qu'il s'agit d'un stage de découverte et non d'un chantier accompagné : aucune obligation de résultat n'est exigible, la finalité du stage étant la transmission de connaissances et non la fourniture d'une prestation d'artisanat. En particulier, aucun produit du présent stage ne pourra être couvert par la Garantie Décennale de l'encadrant technique.

# 2 Public et objectifs

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à ce stage pratique ouvert à tout public majeur.

L'objectif de ce stage est de faire découvrir la technique de l'équarrissage de grume aux stagiaires, c'est-à-dire la transformation de troncs d'arbres ébranchés en poutres utilisables en charpente traditionnelle.

Ainsi

les stagiaires découvriront :

- l'histoire des techniques de première transformation du bois
- les outils nécessaires à l'équarrissage : plane, cognée, doloire, coins, clameau, masse
- les gestes et postures adéquats au maniement des outils et des grumes en toute sécurité

Ce stage n'est ni diplômant ni certifiant mais les stagiaires recevront un livret de support de stage contenant les éléments abordés, glossaire et rappels thématiques, ainsi que des liens vers des ouvrages plus complets en fonction de leurs centres d'intérêt.

# 3 Tarif

La participation au frais pédagogiques est libre, le tarif indicatif est de **80€/j**, y compris **5€** d'adhésion à l'association **Les Ouvriers Volants Non Identifiés** (Les OVNI). Les frais sont à régler à l'association au moment de l'inscription qui se fait en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/les-ouvriers-volants-non-identifies/evenements/stage-de-decouverte-equarrissage-de-grume-a-la-main-avril-2025>

L'inscription en ligne vaut acceptation des présentes conditions.

Les frais de transport sont à la charge des stagiaires.

# 4 Assurance

Chaque stagiaire doit être à jour de sa cotisation d'assurance Responsabilité Civile personnelle. La participation au stage nécessite l'adhésion à l'association Les OVNI qui bénéficie du contrat d'assurance couvrant les activités du stage.

# 5 Déroulement

## 5.1 Lieu, moyen d'accès

Le stage a lieu à Elancourt, la gare la plus proche est La Verrière. Une navette peut être organisée jusqu'à la gare. L'adresse exacte est fournie par email ou téléphone.

## 5.2 Dates et horaires

Le stage se déroulera **du lundi au vendredi** de **9h30 à 12h30** et de **14h à 18h** :

**du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025 inclus.**

## 5.3 Hébergement

Un espace de camping est disponible sur place avec accès à des sanitaires en dur proposés par le propriétaire du chantier d'accueil. Les repas sont fournis sauf les boissons alcoolisées qui sont gérées par une cagnotte, les stagiaires peuvent toutefois apporter leurs propres victuailles en cas d'allergie ou d'intolérance à certains aliments.

## 5.4 Sur le chantier

Dans tous les cas, pendant toute la durée d'un stage pratique, l'encadrant technique est responsable de la sécurité sur le chantier : les stagiaires, même expérimentés, devront donc se conformer à ses directives, en particulier en ce qui concerne le port des Équipements de Protection Individuelle, les gestes et attitudes à adopter sur un chantier, et l'utilisation des outils.

## 5.5 Équipements de Protection Individuelle

Les EPI nécessaires au bon déroulement du stage sont prêtés par l'encadrant technique, sauf les vêtements de travail et les chaussures de sécurité qui doivent être apportées par chaque stagiaire.

## 5.6 Outils

Tous les outils nécessaires au stage sont prêtés par l'encadrant technique. Les stagiaires peuvent s'ils le souhaitent apporter leurs propres outils qui restent sous leur entière responsabilité.

## 6 Planning

Semaine	Jour	Activité
Semaine 1	Lundi	Accueil, présentations, histoire de la transformation du bois, gestes et postures sur chantier, préparation du chantier
	Mardi	Manutention, équarrissage
	Mercredi	Équarrissage
	Jeudi	Équarrissage
	Vendredi	Manutention, rangement